

Madame la Députée,
Mesdames, messieurs les élus,
Monsieur le Directeur Départemental Adjoint du SDIS,
Madame la Directrice des Affaires Financières,
Monsieur le Chef de groupement,
Monsieur le Chef du service 3.S.M du groupement,
Monsieur le Chef de centre,
Messieurs les représentants de l'Union Départementale,
Mesdames, messieurs les représentants de la sécurité publique, dans vos grades et fonctions respectifs,
Messieurs les Chefs de centre,
Mesdames, messieurs les officiers,
Mesdames, messieurs les sous-officiers,
Mesdames, messieurs les caporaux et sapeurs,
Mesdemoiselles, messieurs les jeunes sapeurs-pompier,
Messieurs les anciens sapeurs-pompier,
Mesdames, messieurs, chers amis,

En nous retrouvant ce soir, nous savions tous, que cette Ste Barbe aurait une résonance particulière après cette terrible nuit du 6 au 7 janvier, à Estrée-Blanche.

Jonathan et Arnaud ne sont plus parmi nous, mais – sans doute – n'ont-ils jamais été aussi présents dans le cœur et les pensées de chacune et chacun d'entre nous.

Malgré des moments très difficiles – qui ne s'effaceront jamais – vous avez su, ensemble - pas après pas - surmonter cette redoutable épreuve, garder cette indispensable cohésion qui fait votre force et pas seulement en intervention.

C'est bien dans les moments particulièrement difficiles que l'unité d'un groupe rend chacun plus fort, que la solidarité de la grande famille des pompiers devient un atout infiniment précieux. Je pense pouvoir me faire le porte-parole de l'ensemble des élus et de la population pour vous remercier et vous féliciter de votre dévouement et de votre courage, ces qualités qui sont au cœur de votre engagement au service des autres.

Souvent, vous êtes en première ligne face aux conséquences de cette société qui va mal :

- parce que de plus en plus de personnes manquent de repères comme de perspectives,
- parce que les conditions de vie du plus grand nombre se dégradent et que l'injustice fiscale et l'austérité salariale sont devenues insupportables,
- parce que personne n'est à l'abri d'un « déclassement social » et que dans la vraie vie, il ne suffit pas de traverser la rue pour trouver - ou retrouver - un emploi,
- parce que les « individualismes » sont encouragés à des fins partisans, par des populistes et nationalistes qui ne sont que les relais d'un système économique à bout de souffle.

Je pense que la situation que nous vivons exige beaucoup de lucidité, de clairvoyance et de détermination pour ne pas retomber dans les angoisses de l'histoire, pour donner de beaux adjectifs au mot « futur ».

De la même façon que j'évoque ces maux qui taraudent la société, je veux rappeler le traumatisme qui s'est propagé dans les collectivités.

Depuis de nombreuses années, les élus locaux, au-delà de leur sensibilité politique, alertent les citoyens comme les représentants de l'état, sur l'ampleur des efforts demandés aux collectivités au titre du redressement des finances publiques.

Le 101^{ème} congrès de l'Association des Maires et Président d'Intercommunalité de France s'est achevé hier. Dans l'une de ses interventions, le président de l'AMF rappelle que :

« La politique que l'Etat proposent aux collectivités, depuis 2017, pose de gros problèmes. Le gouvernement doit très vite desserrer l'étau dans lequel il les a placées.

Il leur demande un effort financier disproportionné, de 13 milliards d'euros - sur la mandature - pour contribuer à la réduction de la dette publique d'une part.

Et de l'autre, il leur impose de participer au financement et à la mise en œuvre de ses principales politiques. Il leur demande aussi de garantir la présence des services publics de proximité. Cette situation est intenable ».

Parce que le respect que l'on vous doit ne peut s'affranchir d'un langage de vérité, il est nécessaire que chacun ait conscience des conditions auxquelles sont confrontées les communes, les intercommunalités et les départements qui sont les principaux contributeurs du budget de chaque SDIS.

Pour 2019, les contributions des communes et des intercommunalités seront de plus de 40,6 millions €, celle du Conseil Départemental serait de l'ordre de 70 millions €.

Plus de 110 millions d'€, on peut toujours penser que ce n'est pas suffisant, comme le font certains qui ne votent pas les budgets.

Plus de 110 millions d'€, ce n'est surement pas anecdotique dans le contexte contraint que je viens d'évoquer, sachant qu'une partie des recettes des collectivités vient des ressources des contribuables que nous sommes

C'est d'autant moins anodin que la suppression de la taxe d'habitation, dont on ne connaît toujours pas les modalités de compensation, renforce l'inquiétude de l'ensemble des élus locaux confrontés à cette stratégie du « ruissèlement » des compétences et des responsabilités. l'Etat fait assumer, par d'autres, les conséquences de ses décisions et les économies qu'il n'est pas capable de mettre en œuvre.

Dans l'ensemble des services publics, qu'ils soient d'Etat, Hospitalier ou Territoriaux, les élus ont le devoir de porter - auprès des représentants de l'Etat, comme des parlementaires - l'exigence de budgets en adéquation avec les missions, avec le niveau des réponses à apporter aux populations dans la diversité des territoires.

La technocratie de la rationalisation, alliée à des choix politiques déconnectés du quotidien, font que de nombreux services n'ont plus les moyens de remplir leurs missions.

L'exemple le plus flagrant, connu de chacun, est sans doute celui des hôpitaux. Les établissements sont en difficultés budgétaires, déstabilisés par d'incessantes restructurations et réorganisations de services, voire des fermetures.

Avec des effectifs réduits, ils sont confrontés à des missions accrues du fait de la baisse de la démographie médicale, qu'il s'agisse des généralistes ou des spécialistes sur le secteur.

Cette insuffisance des médecins de proximité génère une dérive des missions des hôpitaux avec pour les services de secours, certaines interventions qui s'apparentent plus à un transport de personne qu'à un réel secours à personne.
C'est un point de vigilance pour les années qui viennent.

Comme le veut la tradition, cette manifestation permet au chef de centre de dresser un bilan exhaustif de l'activité de l'année, une activité qui confirme sa progression au fil des ans et qui rappelle que les sapeurs-pompiers sont des acteurs incontournables de la sécurité civile.

Franchir le cap des 3.500 sorties par an, c'est la confirmation d'un engagement fort, d'un effectif motivé, disponible, formé et donc opérationnel, un effectif qui continue de progresser, les départs étant compensés par les arrivées d'autres centres et par 5 nouvelles recrues dont au moins une issue des J.S.P.

Bien évidemment, je suis satisfait de cette progression des effectifs comme des dotations en matériels supplémentaires, indispensables à un fonctionnement optimisé des secours, qui plus est dans un centre qui se situe

- À proximité d'importantes voies de circulation,
- À moins d'une heure des plus grandes villes du département,
- Mais aussi au cœur d'un territoire à dominante rurale qui connaît une certaine croissance démographique et accueille de nombreux équipements, dont certains sites classés.

Je constate que cette progression des sorties perdure après la disparition du camp de Norrent-Fontes, un camp où la précarité des situations et certaines rivalités imposaient des interventions régulières.

Rassurez-vous, je n'oublie pas l'enjeu de vos conditions de travail et d'hébergement, surtout avec une activité soutenue du 3.S.M. Comme je l'ai dit, c'est pour moi, un point de vigilance, sans surenchère ni démagogie, en toute loyauté et avec toute la détermination qui convient.

L'enjeu n'est pas de tirer les couvertures à soi mais bien de couvrir le terrain à partir d'une analyse objective des risques et des conditions optimisées d'interventions.

Je pense que l'un des autres atouts du centre de secours, c'est l'implication de plusieurs d'entre vous à faire vivre et progresser la section des jeunes sapeurs-pompiers pour leur permettre, au bout des 4 ans, la meilleure des intégrations dans les effectifs.

Permettre aux plus jeunes de découvrir le métier puis éventuellement s'y engager, comme volontaire ou comme professionnel, voilà le défi qu'a relevé pendant 30 années, Jean Pierre, lieutenant Mercier pour rester dans le protocole.

Voilà le challenge qui attend le nouveau président (l'adjudant Ludovic Thilliez) épaulé par une équipe qui s'inscrit dans la continuité d'un bénévolat qui mérite d'être souligné.

Dévoués, courageux et dignes de confiance, vous êtes l'incarnation de la profession préférée de la population mais cela ne vous met pas à l'abri de comportements intolérables.

En effet, dans le cadre de vos missions, vous êtes amenés à gérer quelques paroles ou des gestes d'énervement, des mouvements d'humeur dus plus au stress qu'à de l'agressivité à votre rencontre.

Sur ce sujet, il ne peut y avoir aucune ambiguïté : votre abnégation doit être respectée par tous. Dès lors que des agissements irrespectueux ou dangereux sont le fait d'habitants de la commune, je souhaite en être informé pour être en capacité de prendre des mesures adaptées, en cohérence avec le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Parce que les risques évoluent sans cesse, parce que il n'y a aucune intervention anodine, vos connaissances, vos formations votre courage, votre sens du devoir et votre solidarité sont des atouts indispensables pour mener à bien vos missions, ... parfois au-delà de la bravoure.

A l'exemple de ce qu'ont fait Arnaud et Jonathan, du dévouement d'Aurélien, monté leur porter secours, de ce que vous faites lors de vos interventions, avec modestie et courage, vous avez notre confiance et notre reconnaissance vous est acquise.

Je pense que cette confiance et cette reconnaissance sont des points d'appui pour aller de l'avant, pour inscrire vos missions dans la continuité, pour les adapter à l'évolution des besoins collectifs dans le respect de ce principe fondamental du service public qui interdit toute discrimination.

Il est de coutume, à la Ste Barbe, de rendre hommage aux pompiers disparus, à celles et ceux qui souffrent et d'assurer leur famille de notre soutien chaleureux et de notre profonde amitié.

A Lillers, comme le soulignait le chef de centre, cette manifestation prend un relief particulier avec ce sens du devoir qui fédère la belle et grande famille des pompiers.

A vous qui avez reçu médaille ou / et diplôme - eu égard à votre mérite - je vous adresse mes plus chaleureuses félicitations.

A vous tous, des plus anciens aux plus jeunes, félicitations et merci :

- Pour tout ce que vous faites, chaque jour et chaque nuit,
- Pour votre disponibilité et votre dévouement au service des autres confirmant qu'en restant simple, humble on peut faire de grandes choses
- Pour votre présence assidue et remarquée lors des manifestations municipales

L'an dernier, nous avons prévu de mettre à l'honneur 3 d'entre vous lors de la cérémonie des vœux à la population.

Les circonstances en ont décidé autrement.

Aussi, cette mise à l'honneur se fera lors de la cérémonie des vœux 2019, le second dimanche de janvier (à confirmer).

A toutes et tous, je vous souhaite une excellente Sainte BARBE.